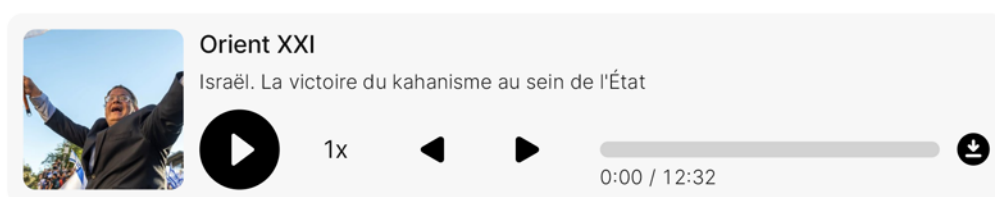


Israël. La victoire du kahanisme au sein de l'État

Autrefois délogé de la Knesset, le kahanisme, ce courant extrémiste religieux suprémaciste, irrigue désormais le champ politique dominant. En portant la promesse de l'exclusivité juive, cette idéologie ne se conçoit pas sans la violence – une violence d'État dont les Palestiniens sont les victimes fondamentales et dont les Israéliens, demain, seront les cibles collatérales.

> **ERAN TZIDKIYAHU** > 3 MARS 2026



La loi, en Israël, émane-t-elle des citoyens, via des institutions représentatives, ou bien l'autorité est-elle conçue comme divine, ethno-religieuse, au point que l'État et ses citoyens deviennent les instruments d'une volonté sacrée ? À mesure que cette fracture s'intensifie, elle se manifeste moins dans les textes juridiques que sur le terrain – en Cisjordanie d'abord –, là où se décide concrètement qui est protégé, qui est abandonné, et qui a le droit d'exercer la force.

Israël traverse une mutation idéologique et institutionnelle qui menace de transformer la nature même de sa souveraineté. Pendant des décennies, la religion a été une composante, certes centrale, mais partielle, de l'identité israélienne. Même au sein du sionisme religieux historique, une forme de

responsabilité à l'égard de l'État (*mamlakhtiyout*) et de ses institutions maintenait une tension entre sacré et profane. Or, ces dernières années, cette vision recule au profit d'une autre logique : une souveraineté juive nationale-religieuse absolue, où l'égalité devant la loi, les droits humains et l'existence de mécanismes constitutionnels de limitation du pouvoir ne sont plus perçus comme des garanties démocratiques, mais comme des obstacles à la rédemption et à la pleine souveraineté juive. Dans ce cadre, la loi civile et les normes universelles cessent d'être des bornes : elles deviennent des obstacles à contourner, à neutraliser ou à corriger.

Ce basculement n'est pas propre à Israël. Il s'inscrit dans une vague mondiale de nationalismes religieux et de populismes identitaires qui fragilisent les démocraties libérales : droite chrétienne aux États-Unis, nationalismes chrétiens en Europe centrale, *hindutva* ¹ en Inde, nationalisme bouddhiste au Myanmar. En Israël, il prend une forme particulièrement explosive, car il s'associe à une politique expansionniste en Cisjordanie, où sont développées des pratiques de pouvoir et d'impunités qui gangrènent l'ensemble d'un système de double régime : l'un civil pour les colons israéliens, relevant du droit israélien, l'autre militaire pour les Palestiniens, soumis au droit militaire.

DU MESSIANISME D'ÉTAT À LA RÉVOLTE CONTRE L'ÉTAT DE DROIT

Pour comprendre la dynamique actuelle, il faut rappeler la trajectoire d'une partie du sionisme religieux : des rabbins Kook à nos jours, à travers les conséquences de la guerre de 1967.

Dans la pensée du rabbin Abraham Isaac Kook (Grīva [Lettonie] 1865-Jérusalem, 1935), le sionisme laïc était l'instrument historique, parfois inconscient, d'un processus rédempteur : le profane précédait le sacré, l'État pouvait être imparfait sans être illégitime. Son fils, le rabbin Zvi Yehuda Kook, transforma cette vision en programme politico-messianique plus explicite après 1967 : revendication de la « terre d'Israël » intégrale – c'est-à-dire de toute la Palestine historique –, sacralisation de l'armée et de l'État, centralité de la colonisation comme accomplissement. Mais cette sacralisation était l'objet d'une tension interne : que devient un État sacré lorsqu'il signe des retraits, négocie des compromis, ou limite l'expansion territoriale ?

L'État de droit devient un champ de bataille : non
un cadre à habiter, mais une structure à
subordonner, à conquérir ou à remplacer.

À partir des années 1980 et surtout de ce qu'il a perçu comme des chocs successifs – le retrait du Sinaï en 1982, les accords d'Oslo de 1993, le retrait du Sud-Liban en 2000, le désengagement de l'armée et la fin des colonies à Gaza en 2005 –, une partie du camp religieux-national glisse de l'idée d'État imparfait

mais légitime vers une défiance radicale envers la logique démocratique elle-même. Lorsque la majorité gouvernementale peut décider d'un compromis territorial, certains en concluent que le problème ne concerne plus une certaine politique, mais le principe même de souveraineté civique. Dès lors, l'État de droit devient un champ de bataille : non un cadre à habiter, mais une structure à subordonner, à conquérir ou à remplacer.

UNE THÉOLOGIE POLITIQUE DE SUPRÉMATIE

C'est ce terreau qui a permis à l'idéologie kahaniste de s'implanter dans les institutions de l'État d'Israël, non comme une déviation accidentelle, mais comme une continuité aiguë, cohérente et parfois plus visible, de cette logique. Le kahanisme, d'après le nom de son fondateur, le rabbin Meir Kahane (1932-1990), est fondé sur l'idée qu'un État juif authentique ne peut tolérer une égalité civique pleine avec des non-juifs et que les normes universelles sont des importations menaçant la souveraineté juive. Cette négation de l'égalité civique est souvent présentée comme une position marginale ou extrême, mais, dans les faits, elle s'inscrit dans une continuité plus large du système politique israélien et a trouvé une consécration juridique dans la Loi fondamentale de 2018, dite « Israël, État-nation du peuple juif ». Dans la logique kahaniste, l'expulsion, la marginalisation systématique, la coercition et l'usage de la violence ne sont pas des dérives, mais des outils légitimes de rédemption nationale.

Historiquement, l'establishment israélien a reconnu la charge subversive de cette idéologie. Dans les années 1980, Meir Kahane fut boycotté à la Knesset et empêché de se présenter à nouveau en raison du caractère raciste de son programme. Après le massacre de 1994 perpétré à Hébron par Baruch Goldstein – issu de ce milieu idéologique –, le mouvement – incarné par le parti Kach – fut interdit en Israël. Autrement dit : le kahanisme fut longtemps identifié comme un tabou et une menace par le régime.

Le kahanisme a pu pénétrer le courant dominant
par deux affluents : l'un politique, l'autre culturel
et religieux.

Un tabou politique ne disparaît pas du jour au lendemain. Il s'érode. Or le kahanisme ne s'est pas émoussé, c'est le système qui s'est déplacé vers lui. Et le kahanisme a pu pénétrer le courant dominant par deux affluents.

Le premier est politique. Alliances électorales, fusions de listes, accords et stratégies de « bloc » ont progressivement normalisé des forces kahanistes en les faisant passer du statut d'infréquentables à celui de partenaires indispensables. La banalisation n'est pas qu'arithmétique : elle redessine la frontière du dicible et du faisable. Lorsqu'Itamar Ben Gvir, un acteur naguère perçu comme extrémiste, devient un ministre central, l'écosystème institutionnel apprend à traiter son idéologie comme une opinion parmi d'autres

– alors qu'elle porte un projet de transformation des règles du jeu.

Le second affluent est culturel et religieux. La normalisation passe par des gestes symboliques : reconnaissance publique, invitations, cérémonies, légitimités académiques ou religieuses. Ainsi, l'attribution en 2019 d'un prix d'étude de la Torah au rabbin Itshak Ginsburgh illustre cette logique de légitimation. Considéré comme une figure centrale du courant messianique proche des courants kahanistes, il est souvent présenté comme une autorité spirituelle de référence pour des groupes de jeunes colons impliqués dans des violences et des attaques contre des Palestiniens en Cisjordanie. La cérémonie a eu lieu en présence du ministre de l'éducation de l'époque et ancien grand-rabbin militaire Rafi Peretz, ainsi que du député Bezalel Smotrich.

Cet événement culturel rabbinique en apparence marginal constitue en réalité un moment symbolique de grande portée dans le processus de normalisation de l'extrémisme kahaniste. Quand une figure radicale est présentée comme une déclinaison du monde de la Torah – soit l'ensemble des milieux religieux, y compris leurs institutions, autorités rabbiniques, réseaux éducatifs et publics, qui se définissent par une centralité de l'étude de la Torah et par une légitimité interne reconnue – plutôt qu'en rupture avec celui-ci, le message envoyé à la base militante est décisif : la frontière morale s'efface, l'autorisation implicite s'élargit. Dans les deux cas, le résultat est identique : le suprémacisme cesse d'être stigmatisé, il devient un langage possible – et, sur le terrain, un permis d'agir.

LA CISJORDANIE COMME LABORATOIRE

La forme la plus visible de cette souveraineté sacrée apparaît dans le façonnage concret de l'espace en Cisjordanie, où s'est imposé un double régime : droits, protections et infrastructures pour les colons ; régime militaire, restrictions, absence de droits politiques, et vulnérabilité structurelle pour les Palestiniens. Quand deux régimes coexistent dans un même espace et que l'un domine l'autre, la violence cesse d'être exceptionnelle : elle est un outil de gouvernance.

La violence des colons fonctionne comme un mécanisme de transformation territoriale : intimidations, attaques, incendies, destructions, vols, blocages d'accès, présence armée, et parfois usage direct ou indirect de structures liées à l'État. Le mécanisme est bien connu : un avant-poste apparaît ; le harcèlement quotidien commence ; l'accès à l'eau, aux pâturages ou aux vergers devient dangereux ; les familles cessent d'envoyer les enfants aux champs ; les moyens de subsistance s'effondrent ; puis le départ est présenté comme un choix ou comme une migration. En réalité, il s'agit le plus souvent d'expulsions par l'usure : il suffit de rendre la vie impossible pour que la géographie humaine se modifie.

Lorsque l'accès aux vergers est empêché, les cueilleurs, menacés, les arbres, brûlés, les récoltes, volées, c'est le lien social qui est

attaqué, une mémoire, une continuité qui sont visées.

Dans cette dynamique, la saison de la récolte des olives constitue un révélateur : c'est un moment où la présence palestinienne dans l'espace rural devient visible, organisée, familiale – donc symboliquement et matériellement vulnérable. Lorsque l'accès aux vergers est empêché, les cueilleurs, menacés, les arbres, brûlés, les récoltes, volées, c'est le lien social qui est attaqué, une mémoire, une continuité qui sont visées. Détruire ou rendre impraticable la récolte, c'est fragiliser le tissu économique et culturel qui attache une communauté à sa terre. Les conséquences sont durables : moins de revenus, moins de stabilité, davantage d'endettement, plus de pression migratoire, et une sensation que l'avenir s'est fermé.

Dans cette logique, la violence n'est pas un bruit autour de la politique : elle est la politique. Elle produit des faits accomplis, puis des justifications : la terre n'est plus cultivée, le village se vide, l'avant-poste devient permanent, et ce qui fut imposé par la force finit par apparaître comme naturel.

LE « MODÈLE » DE L'OCCUPATION COMME OUTIL DE CONTRÔLE

Si l'objectif est une suprématie ethno-religieuse, le droit constitue un obstacle majeur : il porte la promesse d'une égalité de principe, et il maintient l'idée que la puissance doit rendre des comptes. Réduire le contrôle judiciaire, affaiblir les mécanismes d'application de la loi, neutraliser les contre-pouvoirs sont une condition du projet.

L'occupation a longtemps fourni un modèle : gouverner durablement une population sans droits politiques pleins, sous un régime où l'exception devient la norme. Et ce modèle est reproductible : si la loi devient un outil et non un principe en Cisjordanie, il est plus facile de traiter de la même façon d'autres groupes perçus comme non loyaux à l'intérieur d'Israël. La violence politique, une fois normalisée, finira par être mobilisée contre des journalistes, des militants, des opposants, voire contre des institutions elles-mêmes.

L'État peut-il encore empêcher l'idéologie de supériorité et les pratiques de domination de devenir son cœur fonctionnel ?

Le problème est aussi structurel : un État qui remplace la citoyenneté par la loyauté idéologique, qui banalise une théologie de la suprématie, et qui laisse la violence devenir un langage de gouvernance sape ses propres fondations. La population palestinienne paie le prix direct : expulsions, peur, pertes économiques, rupture de la continuité sociale. En parallèle, cette logique de

domination, qui fonctionne comme un dispositif de pouvoir, peut s'étendre aux « ennemis de l'intérieur » : démantèlement des contre-pouvoirs, polarisation interne, fuite des compétences, érosion de la confiance, fragilisation stratégique.

Le kahanisme, lorsqu'il devient une force institutionnelle, propose une transformation du régime. Et c'est précisément ce qui rend la violence des colons si centrale : elle n'est pas un excès périphérique, elle est l'expression pratique d'une souveraineté qui se fabrique par la force, sur le terrain, contre l'idée même d'égalité et d'universalité.

La question posée à Israël n'est donc pas seulement de « gagner » contre des ennemis extérieurs, mais de savoir si l'État peut encore empêcher l'idéologie de supériorité et les pratiques de domination de devenir son cœur fonctionnel. Quand l'épée est présentée comme instrument de rédemption, le passage de la puissance à l'effondrement peut être rapide : parce que la violence, une fois légitimée, n'obéit plus à des limites stables – et parce qu'un État qui gouverne par la peur finit toujours par se décomposer de l'intérieur.

¹ NDLR. Mouvement nationaliste hindoue qui considère l'identité religieuse hindoue comme inextricablement liée à l'identité nationale indienne.

Vous avez aimé cet article ? Association à but non lucratif, *Orient XXI* est un journal indépendant, en accès libre et sans publicité. Seul son lectorat lui permet d'exister. L'information de qualité a un coût, soutenez-nous (dons défiscalisables).

Faire un don

ERAN TZIDKIYAHU

Eran Tzidkiyahu est chercheur spécialisé dans les radicalismes religieux et guide géopolitique en Israël et en Palestine.

Les articles présentés sur notre site sont soumis au droit d'auteur. Si vous souhaitez reproduire ou traduire un article d'Orient XXI, [merci de nous contacter préalablement](#) pour obtenir l'autorisation de(s) auteur.e.s.